

Géographie

CHAPITRE 6 – La France : des espaces ruraux

multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes

Étude de cas p. 182 : Les mutations des espaces ruraux en Martinique

Doc 2 p. 182 : Les espaces ruraux en Martinique

Les espaces ruraux se définissent par de faibles densités de population et par l'importance des surfaces non bâties – agricoles ou naturelles. [...] Les surfaces agricoles représentent 51 % du territoire métropolitain en 2014. Dans les territoires ultramarins, les surfaces agricoles sont plus limitées : 21 % de la surface régionale à La Réunion, 31 % en Guadeloupe ou 28 % en Martinique. Les cultures de plantation (banane, canne à sucre), héritées de la colonisation, sont généralement localisées sur les terres les plus plates et les plus fertiles. Si les bananeraies sont un pilier de l'économie martiniquaise, elles ont été l'objet de méthodes de production intensives dénoncées pour leurs risques de pollution sur l'environnement et les populations. Les surfaces « naturelles » sont beaucoup plus importantes dans les DROM¹ qu'en [France hexagonale], avec 55 % du territoire martiniquais contre 40 % du territoire métropolitain. Si les sols artificialisés restent minoritaires avec 9 % en France métropolitaine, 9 % à La Réunion ou encore 17 % en Martinique, leur part, liée à une urbanisation croissante, ne cesse de progresser dans les espaces ruraux périurbains en particulier.

Christophe Queva, maître de conférence en géographie, « Les espaces ruraux, entre pression et protection », *La France, atlas géographique et géopolitique*, Autrement, 2022.

1. Département et région d'outre-mer.

Doc 4 p. 183 : La filière canne-sucre-rhum en Martinique

La filière canne-sucre-rhum intègre à la fois une composante agricole, une dimension industrielle et une valorisation touristique. L'obtention de la seule appellation d'origine contrôlée pour un rhum (rhum agricole de Martinique) en 1996 a orienté l'ensemble des acteurs de la filière vers des efforts de qualité, dans un contexte de concurrence forte. Aujourd'hui, le spiritourisme est à la fois un moyen de communiquer autour de ces efforts et de capter des revenus touristiques. [...]

Île sucrière puis île rhumière, la Martinique est ainsi devenue une île-terroir, donnant à son rhum son authenticité.

Yves-Marcelle Richer, docteur en géographie, « La Martinique : de l'île sucrière à l'île-terroir », Géoconfluences, juillet 2021.

Doc 6 p. 184 : Des milieux fragiles à protéger

La périurbanisation a fortement modifié les paysages. La densité de population élevée, l'absence d'espaces préservés, a conduit à opter pour la formule du parc naturel régional plutôt que celle du parc national. Il permet de mettre en valeur les paysages « naturels » et culturels, hérités de la superposition de plusieurs strates historico-paysagères : la forêt tropicale, la monoculture sucrière, la déprise agricole, et la périurbanisation récente. Le résultat est une mosaïque de biotopes composés de forêt sèche, fourrés, mangroves, savanes, et de la flore des falaises, comme c'est le cas sur la presqu'île de la Caravelle située au sud de l'île. Cette réserve a été intégrée au PNR dès sa création. Son accès est réglementé, et deux sentiers de découverte permettent de sensibiliser [les] touristes [...] à la préservation des espèces et des paysages. Le PNR de Martinique associe 32 communes couvrant une superficie de 62 000 hectares et regroupant 100 000 habitants, soit la moitié de la superficie de l'île et un quart de sa population.

Jean-Benoît Bouron, Pierre-Marie Georges, spécialistes de la géographie rurale, *Les Territoires ruraux en France*, Ellipses, 2019.

Bilan p. 185

Doc p. 185 : La protection des milieux, la patrimonialisation et la mise en tourisme des espaces ruraux

Depuis leur création en 1967, les parcs naturels régionaux (PNR) sont emblématiques des dynamiques rurales contemporaines et de l'ambition de concilier développement local et protection des milieux naturels. Au nombre de cinquante-huit [...], ils sont majoritairement localisés dans les espaces ruraux et utilisés comme des outils d'attractivité pour les communes et de mise en valeur des activités et patrimoines ruraux. Les espaces ruraux français se caractérisent plus largement par l'extension des dispositifs de protection, incluant les paysages, les savoir-faire ou encore les productions agricoles et artisanales via les indications géo- graphiques¹ protégées. Ces dispositifs de protection participent de la mise en tourisme des espaces ruraux, qui touche une part croissante des espaces ruraux métropolitains, mais aussi ultramarins.

Yves Colombel, Daniel Oster, professeurs de géographie, *La France, territoires et aménagement face à la mondialisation*, Nathan, 2023.

1. Appellation appliquée à des produits correspondant à une localisation géographique ou à une origine spécifiques et indiquant que ces produits possèdent certaines qualités.

Cours p. 186 : Des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes

1. Des espaces productifs agricoles en mutation

L'agriculture française occupe la première place en Europe. Elle s'organise en filières agroalimentaires dominées par des multinationales : Limagrain (semences), Lactalis, Danone (produits laitiers), Pernod Ricard (spiritueux). Elle se place au 6^e rang mondial pour les exportations de produits alimentaires. Celles-ci sont principalement destinées à l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie (vins, fromages), mais aussi à l'Afrique et au Moyen-Orient (blé, volailles, lait).

L'agriculture française connaît des évolutions contrastées. La concurrence européenne et mondiale renforce la spécialisation des espaces agricoles. La **polyculture** régresse au profit de l'**agribusiness** (maïs en Alsace et dans le Nord-Ouest, blé dans l'ouest du Bassin parisien, colza dans sa partie est). Néanmoins, l'élevage extensif **labellisé** (Jura, Limousin, Auvergne) résiste mieux aux crises que l'élevage productiviste intensif (Bretagne). Les grands vignobles restent aussi très compétitifs (Bordelais, Bourgogne, Champagne).

La France s'efforce d'assurer la durabilité de son agriculture. Face aux conséquences environnementales de l'**agriculture productiviste** (pollution des rivières, irrigation excessive, pollution des sols et des eaux en Bretagne et aux Antilles) et aux nouvelles exigences des consommateurs, certains producteurs se lancent dans l'**agriculture biologique**. D'autres complètent leurs revenus grâce à l'**agritourisme** (Normandie, Périgord, Gascogne) ou la production de biogaz.

2. Une diversification sociale et fonctionnelle

Les territoires ruraux présentent des dynamiques démographiques

contrastées. Depuis la fin des années 1990, les campagnes françaises connaissent un regain d'attractivité. C'est la conséquence de la fin de l'**exode rural**, mais aussi de l'installation de **néoruraux**. Ces recompositions entraînent un renouveau des populations rurales (installation de jeunes couples avec enfants), même si certaines régions restent durement confrontées au vieillissement de leur population (Pyrénées, Limousin, Martinique).

Les espaces ruraux font face à une pression urbaine croissante.

L'étalement des villes s'accélère depuis les années 1980. C'est la conséquence de l'augmentation du coût de l'immobilier en ville, combinée à la volonté d'accéder à la propriété (maison avec jardin) et aux possibilités offertes par le **télétravail**. Les territoires offrant les plus forts atouts (accessibilité, espaces verts, services variés) sont les plus attractifs (côte Atlantique, Midi toulousain).

Ce renouveau favorise la multifonctionnalité des campagnes.

Si certains territoires ruraux demeurent très agricoles (Beauce, Champagne, Bourgogne), d'autres sont marqués par le renouveau de la fonction résidentielle et l'**écotourisme** (arrière-pays provençal, côte Atlantique, sillon alpin, La Réunion). Certains territoires sont aussi animés par des **districts industriels** dans des filières très spécialisées (décolletage de la vallée de l'Arve, serrurerie du Vimeu) ou plus diversifiées (Choletais, Jura).

3. Les enjeux de l'aménagement rural

Les espaces ruraux sont aujourd'hui très fragmentés. Les plus proches des métropoles bénéficient d'une population jeune et de services diversifiés tandis que les plus éloignés sont fragilisés par le vieillissement et l'enclavement (Cévennes, Corse). Leur vitalité dépend aussi de la composition sociale des néoruraux : citadins pauvres (Morvan) ou populations aisées de retraités (côte Atlantique), de cadres (monts du Lyonnais) ou d'étrangers (Périgord).

L'aménagement rural mobilise des acteurs à différentes échelles. La **Politique agricole commune** de l'Union européenne a joué un rôle essentiel dans la modernisation de l'agriculture. L'État, qui a financé le désenclavement de certaines régions (autoroutes dans le Massif central), lutte désormais contre la fracture numérique (plan France Très Haut Débit). Les collectivités territoriales, en métropole comme dans l'outre-mer, soutiennent les actions de développement local (zones d'activités, marchés de producteurs) pouvant bénéficier d'aides européennes.

Cependant, la durabilité des modes de développement rural s'avère contrastée. Les acteurs publics défendent la protection de l'environnement (interdiction de certains insecticides) tout en soutenant le productivisme agricole (subventions européennes, pôles de compétitivité). Les exonérations fiscales en faveur des **zones de revitalisation rurale** ne compensent pas le déficit d'attractivité provoqué par la fermeture de nombreux services publics (Auvergne, Berry). Il en résulte un mal-être d'une partie de la population rurale (manifestations d'agriculteurs début 2024, progression du vote contestataire).

S'entraîner p. 191 : Quels sont les conflits d'usage entre agriculteurs et néoruraux en France ?

Doc 2 p. 191 : Une loi sur les conflits de voisinage en milieu rural

En 2024, une loi a été adoptée pour protéger les agriculteurs des recours de riverains concernant leurs activités. Plusieurs procès avaient eu lieu les années précédentes, dont celui d'un éleveur de l'Oise condamné, en 2022, pour les nuisances sonores et olfactives causées par ses 260 bovins.

Art. 1253. Les troubles anormaux du voisinage

Le propriétaire, le locataire, l'occupant sans titre, le bénéficiaire d'un titre ayant pour objet principal de l'autoriser à occuper ou à exploiter un fonds, [...] qui est à l'origine d'un trouble excédant les inconvénients normaux de voisinage est responsable de plein droit du dommage qui en résulte. La responsabilité prévue [...] n'est pas engagée lorsque le trouble anormal provient d'activités agricoles existant antérieurement à l'acte transférant la propriété ou octroyant la jouissance du bien, ou à défaut d'acte, à la date d'entrée en possession du bien par la personne lésée.

Code civil, extrait de la loi n° 2024-346 du 15 avril 2024 visant à adapter le droit de la responsabilité civile aux enjeux actuels.

Débat p. 192

Doc 2 p. 192 : « Ferme-usine », une expression polémique

Greenpeace¹ range sous l'appellation « ferme-usine » les exploitations devant faire l'objet d'une autorisation des services de l'État en raison de leur potentiel impact environnemental ou pour les riverains : ces fermes peuvent accueillir jusqu'à 750 truies ou plus de 40 000 volailles. « Ces fermes-usines, c'est 3 % [des exploitations agricoles spécialisées dans] l'élevage qui concentrent 60 % du cheptel². En Bretagne, cette concentration contribue à polluer les nappes phréatiques et à la prolifération des algues vertes », a affirmé une militante. De leur côté, les principales organisations agricoles soulignent régulièrement que les fermes seront à l'avenir moins nombreuses et plus grandes : il y a de moins en moins d'agriculteurs et ceux qui restent ou s'installent cherchent à travailler à plusieurs, notamment pour pouvoir se dégager des jours de repos. « Quand on refuse l'augmentation de la taille des élevages, on accroît la difficulté à renouveler la profession », estimait ainsi récemment lors d'une conférence de presse le président des chambres d'agriculture.

« Contre les fermes-usines. Greenpeace déverse du lisier devant le ministère de l'Agriculture », AFP, publié dans *Challenges*, 20 novembre 2023.

1. ONG (organisation non gouvernementale) internationale engagée dans la défense de l'environnement.

2. Ensemble des animaux d'un élevage.

Doc 4 p. 193 : Une adaptation à la concurrence internationale ?

Deux groupes industriels ukrainiens projettent d'installer deux gigapoulaillers-usines en Croatie. La filière française rappelle qu'elle peine à lutter contre les importations : un poulet sur deux consommés en France est aujourd'hui importé. L'installation de giga-fermes en Croatie ferait passer la production de ce pays de 45 millions de poulets par an (la Croatie est autosuffisante à 95 %) à 235 millions. Cette augmentation correspond à la production de poulets de la région des Pays-de-la-Loire ! Ce serait sans nul doute un nouveau déferlement de volailles élevées à l'encontre des attentes des citoyens (élevages de taille familiale, réduction de l'utilisation d'antibiotiques, décarbonation, etc.). Ces giga-fermes représentent ainsi un grave danger pour les éleveurs français, quant à eux confrontés à d'importantes résistances pour répondre à la demande des consommateurs français avec des volailles françaises. En effet, dès qu'ils veulent moderniser, agrandir ou installer des élevages sur le territoire, ils font face à des difficultés administratives et des levées de boucliers de la part d'associations militantes.

Maëva Jégou, « L'Anvol dénonce "les giga-fermes usines" de poulets ukrainiens en Croatie », filieres-avicoles.com, 28 mai 2024.

Synthèse p. 194 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ?

1. Des sociétés inégalement rurales et agricoles

La part de la population rurale diminue à l'échelle mondiale. Les ruraux restent très nombreux en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, mais sont devenus minoritaires sur le continent américain et en Europe, y compris en France.

Les espaces agricoles connaissent de profondes recompositions. Certaines sociétés restent très agricoles mais s'avèrent souvent peu compétitives (Afrique subsaharienne). À l'inverse, les pays développés comptent peu d'agriculteurs mais sont, comme la France, des puissances agricoles. Leur agriculture offre des débouchés diversifiés (agrocarburants).

2. Des espaces ruraux multifonctionnels

Des fonctions non agricoles se développent dans les espaces ruraux.

Les industries animent de nombreuses zones rurales (Europe, Amérique, Asie) tandis que l'agritourisme (Toscane) et l'écotourisme (Canada) se sont développés de manière inégale. Ces deux activités caractérisent surtout les campagnes des pays riches, à l'image de la France.

Cette multifonctionnalité reflète la diversification démographique des campagnes. La diffusion du tourisme rural résulte de l'arrivée de néoruraux et révèle un changement du regard des citadins sur la ruralité (Turquie). Cette atténuation de l'opposition entre villes et campagnes, bien marquée en France, concerne surtout les pays les plus urbanisés.

3. Des espaces fragmentés et conflictuels

Les inégalités se creusent entre les espaces ruraux. L'exode rural est souvent motivé par l'abandon d'une agriculture pauvre et archaïque (Inde). À l'inverse, la multifonctionnalité favorise plutôt la revitalisation (Toscane). En France, les disparités entre campagnes dynamiques et régions en déprise sont également très importantes.

La multifonctionnalité des espaces ruraux favorise les conflictualités.

La périurbanisation, le productivisme agricole et les activités industrielles génèrent des conflits d'usage liés à l'accès à l'eau ou à la terre. La mise en œuvre d'un développement durable des campagnes progresse lentement, y compris en France métropolitaine et ultramarine (Martinique).

Réviser p. 200

Doc p. 202 : Un projet de panneaux solaires sur le plateau du Larzac

Depuis 2018, les habitants [du Larzac], ce plateau qui s'étend de Lodève (Hérault) à Millau (Aveyron) [...] sont divisés face à un important projet de centrale solaire au sol.

Après une première version abandonnée en 2019 face à la fronde des paysans, naturalistes et élus locaux réunis sous la bannière de l'association Terres du Larzac, le projet Solarzac, porté par l'entreprise française Arkolia Energies, a été remis sur les rails. [...] Outre les questions liées à la biodiversité et au maintien des paysages, c'est sur le plan du foncier agricole que Solarzac inquiète. « Nous craignons qu'à terme ce projet vienne accroître la spéculation foncière au point d'inciter les paysans à renoncer à leur vocation de production nourricière pour mettre des panneaux, par souci de rentabilité, regrette Dominique Voillaume, [...] qui s'est positionnée contre le projet. Sans compter que la hausse des prix des terrains va décourager les jeunes paysans qui cherchent à s'installer ».

[...] Les terres agricoles sont convoitées par les énergéticiens qui y voient l'occasion de faire de l'agrivoltaïsme, c'est-à-dire l'installation de projets photovoltaïques¹ sur des terres agricoles. [...] Le potentiel de l'agrivoltaïsme est surtout connu pour le maraîchage, la viticulture ou encore l'arboriculture, la pratique pourrait avoir un intérêt pour l'élevage. [...] Le pari est gagnant pour les revenus des agriculteurs qui peinent à vivre de leur production ainsi que pour les recettes fiscales des communes rurales accueillant les projets.

Enzo Dubesset, « L'agrivoltaïsme, une menace pour l'agriculture ? »,

Alternatives économiques, 23 août 2022.

1. Installation qui produit du courant électrique par transformation de l'énergie solaire en énergie électrique.

Doc 1 p. 203 : Pauvreté et discrimination dans le monde rural

Selon l'ONU, 80 % des personnes souffrant de la faim vivent dans des zones rurales, en particulier dans les pays en développement, et la moitié d'entre elles sont des petits exploitants agricoles traditionnels, des paysans de subsistance et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales. [...] Par ailleurs, de nombreuses familles paysannes et rurales sont confrontées à un « endettement chronique et intergénérationnel », qui se traduit par l'hypothèque¹ ou la perte de terres et de biens de production et par la migration des membres de la famille à la recherche d'un emploi hors de l'exploitation pour rembourser leurs dettes.

D'une manière générale, les paysannes et autres femmes rurales sont dans bien des cas confrontées à une discrimination systémique, notamment pour l'accès à la terre et autres ressources productives, telles que l'eau, les semences et le crédit.

ONU Info, news.un.org, 19 septembre 2024.

1. Garantie accordée à un prêteur sur un bien immobilier, permettant de sécuriser le remboursement d'un prêt, généralement destiné à l'achat ou à la construction du bien.